



# ***CYCLE ANNUEL 2020/2021 DU BABY-CLUBS***

Un cycle pour vos enfants  
nés entre le 1er janvier 2015  
et le 31 décembre 2016



## LE CYCLE BABY-CLUBS

Le service sport-jeunesse de la commune et plusieurs associations sportives de Saint Paul en Jarez proposent, pour la huitième année consécutive, un cycle d'activités corporelles et motrices, destiné à des enfants de moins de 6 ans.

Ce cycle permet aux jeunes enfants de découvrir une activité corporelle, au travers de démarches adaptées, correspondant à plusieurs disciplines. Il ne s'agit en aucun cas d'une pratique sportive de type compétitif. Sa mise en place a fait l'objet d'une réflexion préalable conduite avec les comités sportifs départementaux concernés, et les responsables des clubs de la commune.

L'approche psychomotrice (sans objectif thérapeutique) utilise le corps, l'espace et le temps. Elle allie la motricité (mouvements, postures, tonus) et les fonctions psychiques, affectives et intellectuelles (émotion, compréhension, imagination, développement global) et facilite l'adaptation harmonieuse à son environnement.



## A QUI S'ADRESSE T-IL ?

Le cycle « baby-clubs » s'adresse aux **filles et garçons** nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2016, c'est à dire **âgés de 4 à 5 ans**. Priorité est donnée aux enfants dont les parents habitent la commune puis ceux qui sont scolarisés dans une école de Saint Paul en Jarez. En cas de place disponible, l'effectif peut être complété par des enfants domiciliés dans une commune extérieure.

## OU ET QUAND ?

L'accueil habituel s'effectue à la **salle de sports René Thomas**, située sur la route de la Terrasse. Les enfants sont pris en charge le vendredi. Pour le **cycle tennis**, l'accueil a lieu **sur les courts du Dorlay**. Pour le **cycle vélo**, l'accueil se fait **zone des Fraries**. Le planning précis est communiqué aux familles lors de la permanence d'inscription (voir page 4 de ce dépliant)

## DEUX GROUPES D'AGE

Deux groupes sont constitués : le premier réservé aux enfants nés en 2016. Le second pour les enfants nés en 2015 avec priorité à ceux ayant déjà participé au cycle en 2019/2020. Le 1<sup>er</sup> groupe fonctionne le vendredi de **16h45 à 17h30** et le second de **17h30 à 18h15**. Chaque groupe dispose d'une capacité maximum de 20 enfants.

## L'ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par Marc Faverjon l'éducateur sportif de la commune et par des intervenants de chacun des clubs sportifs concernés et partenaires de ce cycle.

### PROGRAMME SUR L'ANNEE SCOLAIRE

Le cycle se déroule sur l'année scolaire, **du 25 septembre 2020 jusqu'au 11 juin 2021**. Le cycle est suspendu durant les vacances scolaires. L'inscription se fait pour l'année complète, un enfant ne pouvant s'inscrire uniquement pour quelques séances.

**En respect avec le protocole  
sanitaire en vigueur un  
document vous sera remis  
pour expliquer l'organisation  
des séances**

### LA PLACE DES PARENTS

Ce cycle n'est pas un centre de loisirs, et doit permettre au contraire d'associer les parents à la démarche. Ces derniers peuvent donc demeurer présents lors des séances, et **participer à l'accompagnement des enfants durant l'activité.**

Pour les enfants comme pour leurs parents, cette implication est essentielle et contribuera à faire « passer un message » aux enfants, quant à l'importance du corps, et d'une activité physique. Les parents pourront voir aussi l'évolution de leur enfant, et leur proposer à la maison des activités motrices en connaissant mieux ses capacités. A la fin de l'activité hebdomadaire, il est obligatoire que l'un des parents ou un adulte autorisé vienne chercher l'enfant sur le lieu de l'activité.

### LE TARIF

Le tarif annuel 2020/2021 de l'activité est fixé à :

<b>Quotient familial en euros</b>	<b>Enfant de Saint Paul en euros</b>	<b>Enfant extérieur en euros</b>
0 à 450	27.65	32.51
451 à 650	32.99	33.75
651 à 850	40.76	48.03
851 à 1050	48.52	58.69
1051 à 1250	56.08	65.77
1251 à 1450	56.91	66.76
+1451	57.77	67.75

-Ce tarif ouvre droit à la totalité du cycle annuel

Le règlement est à faire, après réception de la facture (directement à votre domicile), au Trésor Public de Saint Chamond.

## LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les conditions générales d'inscription, ainsi que le bulletin d'inscription seront remis aux nouveaux parents intéressés lors de la permanence du 17 septembre. Il sera nécessaire d'apporter au moment de l'inscription, un **certificat médical** de non contre-indication à une pratique physique, une photocopie de **justificatif de domicile, une photocopie du Quotient Familial (ou du numéro CAF) et une photo d'identité**. Le règlement sera à faire au moment de l'inscription.

### PERMANENCE INFOS & INSCRIPTIONS

**JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 : 17 H15 A 18H45**

**EN MAIRIE - Salle du conseil municipal**

## Enfants 2015 inscrits au baby-clubs 2019-2020

Les enfants inscrits au baby-clubs 2019/2020 peuvent se réinscrire pour 2020/2021 en mairie avant le **mercredi 16 septembre midi** passé ce délais ils n'auront plus la priorité.

## EQUIPEMENT DES ENFANTS

Chaque enfant aura une tenue permettant de pratiquer des activités physiques. Il est obligatoire d'avoir une paire de chaussures de sports **propres**, pour accéder à la salle de sports, c'est à dire différente des chaussures utilisées avant l'entrée dans la salle. L'activité vélo nécessitera que les parents fournissent un vélo (qui peut-être emprunté) ainsi qu'un casque.

## LES ASSOCIATIONS DE SAINT PAUL EN JAREZ

### PARTENAIRES DU CYCLE BABY-CLUBS

La mise en place du cycle « baby-clubs » est possible par l'investissement d'associations sportives de la commune, et par certains comités départementaux, qui apportent leur soutien et leur aide.

#### Associations de Saint-Paul-en-Jarez participantes:

- **Basket** : section basket du centre social
- **Football**: Football club de Saint Paul
- **Gymnastique**: Espérance de Saint Paul
- **Handball**: St Chamond Handball Pays du Gier
- **Judo**: Arts Martiaux Pays du Gier
- **Tennis**: Tennis club du Dorlay
- **Vélo**: Etoile Cyclo du Pilat et BMX vallée du Gier.

**Organisateur** : ville de Saint Paul en Jarez / service des sports

**Tél** 04 77 73 21 24 /// 06 07 64 45 33 **Mèl** mfaverjon@saint-paul-en-jarez.fr